

Abandon des poursuites suite à franchissement de ligne continue.

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
EVRY - COURCOURONNES
Boulevard DE FRANCE - HOTEL DE
POLICE
91012 EVRY-COURCOURONNES

AVIS DE CLASSEMENT

L'Officier du Ministère Public
à

Références à rappeler : RO 21/00204468 – PV 6152911712
Rédacteur : LL - POLE PVE

Monsieur,

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **011325** FRANCHISSEMENT D'UNE LIGNE CONTINUE PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE
ART.R.412-19 AL.1 C.ROUTE. ART.R.412-19 AL.3,AL.4 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à **VILLIERS LE BACLE(91190)**, en date du **05/08/2021 à 09h33**, par procès
verbal n° **6152911712** dressé par **AUTRES SERVICES POLICE NATIONALE**, avec le(s) véhicule(s)
immatriculé(s) : **FF-707-NK**

Après examen de votre dossier, je vous informe du classement de cette affaire et de l'arrêt des poursuites à
votre rencontre.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à EVRY-COURCOURONNES,
le 03/12/2021

L'Officier du Ministère Public

